



**T.R.B.**

**TRANS ROUTE BETON**

# FLASH SECURITE JANVIER 2017

## LE TRAVAIL ISOLE

Dans le cadre de votre activité, vous pouvez être parfois amené à procéder à des opérations de vidange du béton résiduel et/ou de nettoyage de votre véhicule, en dehors des heures d'ouverture du site.

Ces opérations ne sont pas sans risque, qui plus est si vous êtes seul sur le site. Dans ces cas de figure, **il est impératif de signaler votre situation avant le début des opérations :**

### **Je suis seul sur site**



- ⇒ Je préviens immédiatement Le chef de parc : 06 28 61 84 28
- ⇒ Je précise l'opération à effectuer et le temps prévisionnel
- ⇒ Je fais sonner le même numéro toutes les 10 minutes pour signaler que tout est OK
- ⇒ J'appelle le même numéro pour signaler la fin des opérations et le départ du site

Si vous n'appellez pas au bout de 10 minutes, le chef de parc vous appellera pour vérifier que tout va bien. **Si vous ne répondez pas, il déclenchera l'intervention des secours d'urgence.**

**ATTENTION :** si le chef de parc n'est pas en mesure de répondre à votre premier appel, vous devrez alors appeler :

- l'exploitation : 06 25 27 42 24
- Si pas de réponse, la direction : 06 14 53 09 95

**Merci de veiller au strict respect de cette consigne de sécurité !**

**La Direction**